

**PROCES VERBAL
DE REUNION**

Date : 20/04/2023 - Heure : 20h30

Lieu : Salle du Conseil Municipal

Membres :

Véronique BELANGER - Raphaël CHEVALARD – Patrick DOUCHY - Michèle HOOGE - Anne LUPIAC – Patrick PALISSE – Frédéric PUGNERE – Mireille ROUZAUD - Lysiane PALISSE – Stéphane LHUISSIER – Joël PUJADE

Absent excusé : Stéphane LHUISSIER

Objet : **REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Diffusion : les membres du Conseil Municipal – Secrétaire de mairie – affichage municipal – site internet

Rédacteur : Lysiane PALISSE

Date de diffusion : 24/04/2023

	PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00 Page : Page 2 sur 5
--	----------------------------------	--

Président de séance : Patrick PALISSE

ORDRE DU JOUR

1. PNR
2. Fonds de concours 2022 et 2023
3. Bilan activité SDIS 30
4. Convention AB CEZE
5. Modification simplifiée du PLU
6. Projet rural – Commission Patrimoine et Environnement
7. Ecole et biodiversité
8. Questions diverses

PREAMBULE

Conformément aux dispositions génériques relatives aux réunions décidées lors de la réunion du 26 Mai 2020, Lysiane PALISSE est désignée secrétaire de séance.

Stéphane LHUISSIER, absent, donne pouvoir, à Anne LUPIAC.

Un point (ne nécessitant pas de vote) est rajouté par le maire à l'ordre du jour : Ecole et biodiversité

1 PNR DES GARRIGUES DE L'UZEGE

Lors de sa réunion du 13 février 2023 (voir compte rendu), le Conseil Municipal a décidé de rejoindre le Parc Naturel Régional en projet autour d'Uzès, si le PETR d'Uzès Pont du Gard décidait de faire figurer LE PIN dans le périmètre du Parc. Aujourd'hui c'est chose faite après nombre de discussions.

Un Parc Naturel Régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel, culturel et humain. Créé à l'initiative des Régions, dans le cadre de leur compétence en matière d'aménagement du territoire, un Parc Naturel Régional a pour objet :

1. De protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée ;
2. De contribuer à l'aménagement du territoire ;
3. De contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ;
4. De contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
5. De réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les statuts de l'Association de préfiguration d'un Parc Naturel Régional autour du Pays d'Uzès et du Pont du Gard, joints en annexes.
- **DECIDE** d'adhérer à l'Association de préfiguration d'un Parc Naturel Régional autour du Pays d'Uzès et du Pont du Gard.

PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00 Page : Page 3 sur 5
----------------------------------	--

- **DESIGNE** pour siéger à l'Assemblée générale de ladite association **Le Maire, Patrick PALISSE et Mireille ROUZAUD, conseillère municipale.**
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

2 FONDS DE CONCOURS 2022 ET 2023

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité la demande de Fonds de Concours à l'Agglomération du Gard Rhodanien pour l'achat des granges de La Grand Terre.

3 BILAN ACTIVITE DU SDIS 30 ANNEE 2022

Le bilan d'activité des pompiers pour l'année 2022 sur la commune est donné en annexe. Il montre un nombre d'interventions ramenées aux nombres d'habitants, assez faible (73 pour 1000 habitants contre une moyenne de 90/1000 pour le Département). Dans l'absolu, les pompiers sont intervenus 25 fois, dont deux départs de feux et 23 secours aux personnes.

4 CONVENTION AVEC AB CEZE

Le Syndicat Mixte ABCèze, dans le cadre de ses missions de préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques et de prévention du risque d'inondation, développe des actions de sensibilisation des habitants et des estivants à ce sujet. Pour répondre à cet objectif de sensibilisation, le Syndicat a prévu de poser des panneaux pédagogiques en bord de cours d'eau en différents points du bassin versant. Si le Syndicat prend à sa charge la conception et la réalisation des panneaux, il est nécessaire de conventionner avec les communes concernées pour la pose et l'entretien de ces panneaux.

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de ABCèze de poser un panneau pédagogique au Pont de Tave sur le Chemin du PIN à Cavillargues.

5 REVISION SIMPLIFIEE DU PLU

L'étude de raccordement du quartier de Vacaresse au réseau d'assainissement collectif est en cours ; c'est une action essentielle pour l'environnement que mène la commune avec l'Agglomération du Gard Rhodanien. S'ils sont validés, les travaux seront pris en charge entièrement par l'agglomération et non par la commune.

Au préalable il faut réaliser une modification du Schéma d'Aménagement de l'Assainissement. Cette opération va être réalisée par l'Agglomération du Gard Rhodanien, en préalable à une modification simplifiée du PLU sur laquelle le Conseil Municipal se prononcera ultérieurement.

6 PROJET RURAL - COMMISSION PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

Le Projet rural, examiné et approuvé par le conseil municipal, a été présenté à la commission Patrimoine et Environnement le 11 avril, en présence de Insite, l'Association en charge du recrutement du Service Civique. La réunion a connu un vif succès puisque 24 personnes y ont participé dont les enseignantes de l'école qui sont associées au projet, 14 habitants et 6 élu(e)s.

Les jeunes du Service Civique seront logés chez Madame Solange VALLIER. Leur recrutement est en cours.

Deux nouvelles personnes du village ont été à cette occasion intégrées à la Commission Patrimoine et Environnement : Marie RAGUSA et Bernard MAILLARD. Le Conseil Municipal valide unanimement cette intégration.

7 ECOLE ET BIODIVERSITE

Une opération « Naturo Bus » a été menée à l'école avec la collaboration de la Fédération Départementale des Chasseurs du Gard et la Société Communale de Chasse « La Garrigue ». Cette action qui consistait en une présentation en classe des animaux de nos contrées (description, alimentation, mœurs, ...) suivie

	PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00 Page : Page 4 sur 5
--	----------------------------------	--

d'exercices ludiques sur une plateforme pédagogique (mini bus) montrant les nuisances de l'homme sur les animaux et comment les traiter, a donné toute satisfaction aux élèves et aux enseignantes.

Cette action s'inscrit parfaitement dans la politique de la commune pour favoriser la biodiversité (démarche « Projet Rural »).

8 QUESTIONS DIVERSES

8.1 Permanence produits bio

Le planning des prochaines permanences pour la vente de produits bio par le Conseil Municipal se fera selon le calendrier suivant :

- i. 6/05 : Mireille ROUZAUD
- ii. 3/06 : Anne LUPIAC (en l'absence de la secrétaire de mairie du 23 Mai au 5 juin inclus, Anne distribuera également les sacs jaunes le 3 juin)
- iii. 1/07 : Frédéric PUGNERE
- iv. 5/08 : Raphaël CHEVALARD
- v. 2/09 : Brigitte HOOGE
- vi. 7/10 : Stéphane LHUISSIER
- vii. 4/11 : Lysiane PALISSE
- viii. 2/12 : Joël PUJADE

8.2 Fête du 30 avril

Lors de la fête organisée par le Comité des Fêtes le bar communal sera ouvert.

8.3 Travaux divers

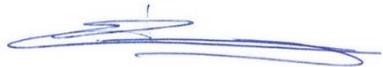
Le trou en bord de chaussée sur le Chemin de l'Ancienne Gare, au droit du terrain de M. Bouzige sera colmaté la semaine prochaine.

Un cache sera posé au plus tôt sur la PAC mise en place au premier étage de la Maison de La Marie-Fernand.

**PROCES VERBAL
(Suite)**

Indice : 00

Page : Page 5 sur 5

Véronique BELANGER	
Raphaël CHEVALARD	
Patrick DOUCHY	
Michèle HOOGE	
Anne LUPIAC	
Lysiane PALISSE	
Patrick PALISSE	
Frédéric PUGNERE	
Joël PUJADE	
Mireille ROUZAUD	